



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**
Séance du 12 décembre 2025

Date de la convocation : 5/12/2025
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 12

Date d'affichage : 5/12/2025
Nombre de présents : 11
Dont procuration : 1

L'an deux mil vingt-cinq et le douze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA,

Absents votants par procuration : Estelle BONNIOL (représentée par B DEL-ROX)

Absents excusés : Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Éric BONAFE,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Le rapporteur expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
023-042	Virement à la section d'investissement	27 000 €	741121	DSR communes	3 500 €
			761	Produits de participations	18 500 €
			72-042	Produits immobilisés	5 000 €
	Total	27 000 €		Total	27 000 €

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
2135-242	Installations générales – prog rénovation école	20 200 €	1321-253	Subvention État – prog rénovation mairie	20 200 €
21538-254	Autres réseaux – prog Éclairage public 2025	22 000 €	021-040	Virement de la section de fonctionnement	27 000 €
2135-040	Installations générales	-4 000 €			
2138-040	Autre construction	9 000 €			
2131-253	Bâtiment public – prog Mise en sécurité de la Mairie	-75 000 €			
231-253	Bâtiment public – prog Mise en sécurité de la Mairie	75 000 €			
	Total	47 200 €		Total	47 200 €

Le rapporteur invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le secrétaire, Bruno CASTES

Le Maire, Isabelle SILHOL

